



OLYMPIANS Vaitavere



AS TAMARII PUNARUU ATHLETISME

AVEC

OLYMPIANS SPORT

REGLEMENT

Article 1 : Une course populaire intitulée « Olympians Vaitavere » de la commune de Punaauia, est organisée par l'AS Tamarii Punaau section Athlétisme, club affilié à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française. Manifestation organisée sous l'égide de la FAPF.

Article 2 : Cette course se déroulera le samedi 25 janvier 2025 à partir de 18h00 au stade de la Punaau

Départ entre l'entrée du stade de la Punaau et la Banque Socredo pour 3 événements en passant par la route adjacente à la route des collines.

- A. 9km Stade de la Punaau jusqu'au cimetière de Vaitavere et retour dans le stade sur 350m
- B. 4.500km course du stade de la Punaau au pied de la Vaitavere aller retour Arrivée dans le stade de la Punaau 350m
- C. 4.500km marche stade de la Punaau au pied de la Vaitavere aller retour Arrivée au stade 350m.

Article 3 : Cette compétition est ouverte à tout licencié des fédérations dont la licence nécessite un certificat médical de la pratique du sport en compétition.

Pour les licences FAPF, le numéro de licence et pour les autres licenciés (autre sport) une copie de leur licence

Pour les non-licenciés un certificat médical de non contre indication à la pratique de sport en compétition datant d'un an au moins sera exigé lors de l'inscription.

Les courses sont ouvertes suivant le tableau suivant

Catégorie F et H	9 km	4km5 course	4km5 marche
Minimes	Non	oui	oui
Cadet	non	oui	oui
Junior	Oui	Oui	oui
Sénior et Espoir	Oui	oui	oui
Mater 1 35- 44 ans	oui	oui	oui
Master 2 45- 54ans	oui	Oui	Oui
Master 3 55-64 ans	oui	Oui	Oui
Master 4 65-74 ans	oui	Oui	Oui
Master 5 75 ans et +	oui	oui	oui

ART 4 : Les départs de toutes les courses et marche se feront entre l'entrée du stade de la Punaruu et la Banque Socredo à 18h00

Toutes les arrivées se feront dans l'entrée du stade de la Punaruu au niveau du départ du 50m.

Art 5 : Une médaille pour les 3 premiers de chaque course. Attention pour les masters pour le 4km500 une seule catégorie master

Les marcheurs ne seront pas chronométrés et ne recevront pas de médailles mais participeront au tirage au sort des cadeaux.

Tableau des récompenses

Courses		Or H et F	Argent H et F	Bronze Het F
4km5	Minimes	2	2	2
	Cadet	2	2	2
	Junior	2	2	2
	Sénior et Espoir	2	2	2
	Master	2	2	2
9km	Junior	2	2	2
	Sénior/espoir	2	2	2
	Master 35-44	2	2	2
	Master 45-54	2	2	2
	Master 55-64	2	2	2
	Master 65-74	2	2	2
	Master 75-et +	2	2	2

Total des médailles pour le 4km500 : 10 or 10 argent et 10 bronze

Total des médailles pour le 9km : 14 or 14 argent et 14 bronze

Art 6 : Prix de la participation

Pour tous les licenciés à la FAPF : participation de 2000 francs jusqu'au 23 janvier 2025

Après le 23 janvier la participation montera à 3000 francs

Pour les participants en dehors de la FAPF : 2500 francs jusqu'au 23 janvier 2025

Après le 23 janvier 2025 la participation montera à 3500 francs

Pour les licences athlétisme- triathlon- foot-ball présentation d'une copie de la licence.

Pour les non-licenciés un certificat médical de moins d'un an est obligatoire

Les inscriptions de dernière minute seront possible 1 heure avant le départ le jour de la course pour la somme de 3000 francs

Information sur le site www.punaru.com

Titaua Juventin- Maurin la présidente : 87777694 email titauamaurin@yahoo.fr

Art 7 : Engagement du club

- Attribution des dossards avec 4 épingles (remis le jour de la course)
- Présence d'un poste de ravitaillement au retour des 9km, au pied de la Vaitavere et à l'arrivée.
- Présence des secouristes sur le parcours et pompiers de Punaauia en alerte
- Présence d'agents municipaux assurant la sécurité routière notamment aux entrées des lotissements Sage et Punavai.
- Remise des récompenses au stade après toutes les arrivées
- Remise de tee-shirts contre restitution d'un dossard et des épingles à l'arrivée
- Contraction d'une assurance à responsabilité civile.

Art 8 :Droit à l'image

Tout athlète participant autorise de facto l'organisateur à utiliser leur image et nom dans le but d'assurer la promotion de la présente manifestation, du sport en général ainsi que des sponsors et quel que soit le support utilisé.

ART 9 : Tout litige faisant suite à une réclamation payante de 5000 francs sera tranché par le juge arbitre de l'épreuve. La réclamation étant justifié les 5000 francs seront rendu au contestataire.

ART 10/ Il est demandé aux athlètes et spectateurs de respecter les lieux mis à la disposition de l'organisation

ART11 : Les secouristes de la FFPC ainsi que les juges de parcours, auront tout droit d'arrêter un athlète qui sera jugé en risque médical.

ART 12 : Les points de ravitaillement :

- ✓ Au stade avant le départ (verres en carton fournis)
- ✓ Au pied de la Vaitavere (verres en carton fournis)
- ✓ Au demi-tour (cimetière Vaitavere) (verres en carton fournis)
- ✓ A l'arrivée une bouteille de 50cl Vaimato et de l'eau dans l'igloo
- ✓ A l'arrivée à la distribution des tee-shirts des raisins secs et des carrés de sucre

Titaua Juventin-Maurin

Présidente de la section

Athlétisme Tamarii Punaruu

INSCRIPTION : Olympians sport et Fenua Moove

PLAN DE LA COURSE : Olympians Vaitavere

